

## - DELIBERATION N° 01-2025

### Débat d'orientation budgétaire 2025

Le **05 mars 2025 à 14h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

#### **Nombre de membres :**

- En exercice : 22
- Présents : 9
- Représentés : 16

#### **Étaient présents :**

Monsieur Marcel CANNAT, Madame Martine GARCIN, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Madame Muriel MULLER, Monsieur CHAUTANT Maurice, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Richard MAGNAN, Monsieur AILLAUD Jean-Baptiste

#### **Avaient donné pouvoir :**

*Monsieur Joel BONNAFFOUX à Monsieur Richard MAGNAN  
Madame Chantal EYMEOD à Monsieur Jacques FRANCOU  
Monsieur Jean-Michel ARNAUD à Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD  
Monsieur Marc BEYNET à Monsieur Rémy ODDOU  
Monsieur François CHARPIOT à Monsieur Marcel CANNAT  
Madame Claire BARNEOUD à Madame Bernadette SAUDEMONT  
Madame Catherine ASSO à Madame Martine GARCIN*

**Vu** le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance,

**Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985** relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale notamment son article 33,

**Vu l'instruction comptable M 57** applicable aux centres de gestion.

### LE PRESIDENT

En application de la nouvelle rédaction de l'article 33 du Décret n°85-643 relatif aux centres de gestion modifié par le Décret n°2020-554 du 11 mai 2020 : « *Un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci* ».

Dès lors, ce débat constitue une formalité substantielle dans la procédure d'adoption du budget primitif du CDG 05.

Conformément aux modalités d'organisation des débats prévues par le Code général des collectivités territoriales (article L2312-1), les éléments suivants ont notamment été évoqués :

- Evolution prévisionnelle des dépenses et des recettes (répartition

- Information relative à l'endettement de l'établissement (gestion de la dette), structure des effectifs, dépenses de personnel, durée effective du travail
- Projet d'investissement

Le Conseil d'Administration s'est appuyé sur la base du rapport annexé.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 16

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

-De prendre acte que le débat sur les orientations générales du budget 2025 a eu lieu lors de séance du conseil d'administration du 5 mars 2025 avant le vote du budget primitif.

*Fait à Gap, le 5 mars 2025*

*Le Président*



*Marcel CANNAT*